



## Mairie de Sainte Gemme

1 Rue de la mairie

17250 SAINTE GEMME

TEL : 05 46 94 71 51

secretariat@mairiestegemme.fr

## A L'AFFICHE

Mot de M le Maire	1
Dates à retenir	2
Info Mairie	2



Directeur de la publication : Le Maire, Philippe GACHET

Rédaction : Commission Communication - Secrétariat

Photos et Illustrations : Commission Communication - Secrétariat

Impression : Mairie

Tirage : 670 Exemplaires

Distribution : les Conseillers Municipaux

## Mot de Mr le Maire



Chères Concitoyennes, chers Concitoyens

Comme vous avez pu le constater, des interventions ont eu lieu sur l'éclairage public. En effet, à notre demande, le SDEER a procédé au remplacement des anciennes ampoules par des ampoules Led. A ce jour, il reste encore quelques villages à faire. A terme, le SDEER nous annonce une économie de consommation de plus de 50 %, une économie qui couplée à la baisse du kwh devrait donc être très significative.

Autre point que je voulais évoquer, le projet d'aire de covoiturage au croisement de chez Barras. Nous sollicitons votre avis à ce sujet par un questionnaire joint.

Enfin, je souhaitais vous rappeler la permanence de notre député Christophe PLASSARD le Vendredi 10 Janvier de 11 h à 12 h 30 à la mairie, n'hésitez pas à venir à sa rencontre.

N'oubliez pas les vœux du Maire, je vous attends avec les Conseillers Municipaux le Samedi 11 Janvier à 11h30 dans la Salle des Fêtes pour le pot de l'amitié.

Meilleurs vœux à toutes et tous.

Amicalement,

Votre maire, Philippe GACHET

## MEDIATHEQUE

Ouverte  
Mardi de 8h30 à 11h30  
et de 13h30 à 18h  
Mercredi de 8h30 à 12h30  
Jeudi de 13h30 à 18h00  
Vendredi de 8h30 à 9h30  
De 13h30 à 17h  
Samedi de 10h00 à 12h00  
tél : 05.46.93.33.93  
Page Facebook :  
médiathèque Sainte Gemme



## MAIRIE

Ouverture du lundi au jeudi de  
14h30 à 18h00 et  
le vendredi de 14h00 à 17h00  
Tél : 05.46.94.71.51  
Mail :  
secretariat@mairiestegemme.fr



## LOCAL JEUNES

Ouvert tous les après-midi du mois juillet de  
14 h à 17h30  
Pour les jeunes qui entrent au collège et à partir de 11 ans



## VOEUX du Maire 2024

Monsieur le Maire a l'honneur de vous inviter  
le SAMEDI 11 JANVIER 2025 à 11h30  
à la SALLE DES FETES  
Pour vous convier à un verre de l'amitié !

Merci de confirmer votre présence au plus tard  
le Vendredi 05 Janvier 2024

Par téléphone au 05 46 94 71 51 ou par mail : [secretariat@mairiestegemme.fr](mailto:secretariat@mairiestegemme.fr)

## DATE A RETENIR



Dimanche 05 Janvier	Repas de Noël organisé par Ste Gemme Amitié
Jeudi 09 Janvier	Concours de belote organisé par Ste Gemme Amitié
Vendredi 10 janvier	Permanence de Mr Christophe Plassard (Député)
Samedi 11 Janvier	Vœux du Maire à 11h30 à la Salle des Fêtes
Samedi 01 Février	Pot au Feu organisé par La Roue Libre
Jeudi 06 Février	Concours de Belote organisé par Ste Gemme Amitié
Dimanche 2 Mars	Repas des Aînés à 12 h organisé par la Municipalité
Jeudi 06 Mars	Concours de Belote organisé par Ste Gemme Amitié
Jeudi 3 Avril	Concours de Belote organisé par Ste Gemme Amitié

## A VOS AGENDAS

“**STE GEMME EN FETE**”  
est avancée au  
**Samedi 12 juillet**  
Cette année, la fête  
traditionnelle est associée aux  
“**Jeux Inter-villages**”,  
organisés par le Comité des Fêtes

Plus de détails dans la  
Gazette des Gris d’Avril.



## INFOS MAIRIE

### LE REPAS DES AINES

Dimanche 02 Mars 2025 à 12h00

Chaque année, le premier dimanche de mars, la Municipalité invite les Aînés de plus de 65 ans et leurs conjoints(es) ainsi que les employés communaux et les élus à partager un repas dansant à la salle des fêtes. Un moment riche d’échanges et de convivialité.



**Christophe Plassard**,  
député de la **Charente-Maritime**,  
se déplace afin de rencontrer les habitants  
avec un camion aménagé en bureau.

La **permanence mobile** sera stationnée :  
**Devant le Pitch’one**  
Dans le bourg de Sainte-Gemme  
**Vendredi 10 janvier 2025**  
de 11h00 à 12h30

### MENSUALISATION : Ordures ménagères



La mensualisation est désormais **ouverte à l’ensemble des administrés dont les professionnels** pour une période de **10 mois de mars à décembre**.

Le nouveau contrat d’adhésion est à téléchargeable sur notre site internet (rubrique Vie pratique, Gestion des déchets), sur panneaupocket ou bien sur le site de la CDC de St Porchaire. Il devra être **retourné au plus tard le 31 janvier 2025**.

Concernant les foyers ayant **déjà souscrit** à la mensualisation, **aucune nouvelle démarche n’est nécessaire**.

Ces entretiens se font avec ou sans rendez-vous.

Pour toute information :  
**contact@ChristophePlassard.fr**



[www.ChristophePlassard.fr](http://www.ChristophePlassard.fr)